

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 08 MARS 2021

Objet : **POLE SUP 01**

Membres élus présents : MM. BAILLY - MME BERTHOLON – BERTILLOT - MM. BERLOTTI - BORTOT - MME BRUN-MILLET - MM. BUGAUD - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT – FRATTA - GALLET - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MARTIN - MERCIER - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PRADEL – VERNE - MME VILLARD

Aux côtés de la Communauté d'Agglomération du Grand bassin de Bourg-en-Bresse, du Conseil Départemental, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des établissements d'enseignement du département, la CCI de l'Ain est membre fondateur de l'Association Pôle Sup'01 qui intervient depuis plusieurs années pour promouvoir et développer l'enseignement supérieur, et pour accompagner la politique de la vie étudiante.

Si la Chambre a décidé d'externaliser son Ecole de Gestion et de Commerce, Pôle Sup'01 répond pleinement aux objectifs de promotion et de développement de l'enseignement supérieur auxquels elle souscrit.

En 10 ans, les missions de Pôle Sup'01 se sont considérablement développées autour de nombreux services proposés aux étudiants (application mobile Etudiants 01, services logement et emploi, événements inter-établissements...).

Les missions de Pôle Sup'01 se déclinent autour de 4 axes distincts :

1. Actions pour promouvoir l'enseignement supérieur

- Organisation et coordination du Forum de la Mobilité Internationale
- Participation aux forums d'orientation et de l'enseignement supérieur (salon studyrama des études supérieures, salon Ain'Formations Orientation (30 janvier au 1^{er} février 2020))
- Promotion de l'opération 1 jour à la Fac (Université Jean Moulin Lyon3, IUT Lyon1)

2. Partenariats avec des établissements de l'enseignement supérieur

- Permanences dans les établissements (IFSI : 18 janvier 2020, Université Jean Moulin Lyon3 : 29 janvier 2020, IUT Lyon1 : 8 février 2020...) pour présenter aux étudiants les missions de l'association Pôle Sup'01 (logement étudiants...)
- Projet d'études avec des établissements comme par exemple le développement de partenariats pour l'application mobile Etudiants 01 en lien avec l'EGC Centre Est



3. Promotion de l'offre culturelle et sportive

- Beb'Week : organisation d'une semaine d'activités et de découverte du bassin de Bourg-en-Bresse
- Nuit du Basket (13 février 2020 – une quinzaine d'équipes représentant 270 étudiants)
- Atelier Do it yourself zéro déchet : fabrication de lessive, déodorant et dentifrices naturels

4. Services aux établissements et étudiants

- Préparation à l'emploi avec simulations d'entretien d'embauche
- Bourse aux logements
- Accompagnement dans les démarches administratives et d'orientation

Certaines actions ont dû être annulées ou reportées en 2020 suite à la COVID 19 comme "J'étudie dans l'Ain" (présentation des établissements de l'enseignement supérieur par des portraits d'étudiants en vidéos), ou bien encore la rencontre entre les Institutions culturelles (échanges autour de l'offre culturelle burgienne (Office de Tourisme, Théâtre, CRD de la Communauté d'Agglomération du Grand bassin de Bourg-en-Bresse ...), de sa promotion et de son développement auprès des étudiants).

PF	FB
	

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 08 MARS 2021

Objet : **POLE SUP 01**

D'autres actions ont été transformées comme l'opération *Jobs d'été* qui a été proposée sous format numérique (407 offres à pourvoir).

Les objectifs 2020 restent fixés autour de :

- L'amélioration des conditions de vie étudiante grâce aux différents services de la Maison des Etudiants.
- La contribution au développement de l'enseignement supérieur dans le département grâce au travail partenarial des établissements au sein de Pôle Sup'01.

Concernant le budget 2020/2021, les produits s'élèvent à 51 500€ (30 000 € de subventions de fonctionnement des collectivités, 21 500€ de recettes complémentaires (application mobile Etudiants 01, Cotisations des établissements, service logement) pour un total de charges de 48 500€ (32 000€ de charges de personnel, 10 000€ de charges de gestion courante et 6 500€ de dotations aux amortissements).

Aussi, pour que l'Association Pôle Sup'01 puisse atteindre ses objectifs et continuer à assurer ses missions efficacement, le soutien des collectivités et partenaires qui sont impliqués dans la structure reste nécessaire.

Par courrier en date du 19 octobre 2020, l'association Pôle Sup'01 sollicite auprès de la CCI une subvention de 5 000 €, identique à sa demande de 2019 qui avait été retenue à 5 000€.

Le Conseil Départemental et la Communauté d'Agglomération du Grand bassin de Bourg-en-Bresse sont également sollicités pour une contribution qui s'élève respectivement à 15 000€ et 10 000 €.

Au regard de l'implication de la Chambre dans le fonctionnement de l'Association Pôle Sup'01, il vous est proposé de bien vouloir donner votre accord pour l'attribution d'une contribution financière d'un montant de 5 000 €.

L'Assemblée, au regard de l'implication de la Chambre dans le fonctionnement de l'Association Pôle Sup'01, donne son accord pour l'octroi d'une subvention d'un montant de 5 000 € pour l'année 2020.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus 36
- Nombre de Membres en exercice 32
- Nombre de Membres présents 24
- Nombre de voix pour 24
- Nombre de voix contre 0
- Nombre d'abstentions 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-Président


Patrice FONTENAT
Président
